











engagements pour 2009 et à 1,1 % ceux pour 2010. De plus, le gouvernement table sur un effet de levier, c'est-à-dire l'ajout de sommes par les provinces et les municipalités, à hauteur de 12 milliards. (Les injections de fonds dans les infrastructures notamment, sont conditionnelles à la participation des provinces et des municipalités). Cela porterait l'effort à 1,9 % du PIB en 2009 et à 1,4 % en 2010<sup>5</sup>.

Ce plan est-il suffisant pour tirer l'économie du marasme ? C'est la grande question. Les documents budgétaires présentent des estimés des impacts économiques du plan d'action<sup>6</sup>. L'effet des mesures sur l'économie dépend de la nature des mesures. Par exemple, il est estimé qu'une dépense de un dollar en infrastructures génère un accroissement de la production de plus de un dollar. En revanche, des baisses d'impôts de un dollar pour les particuliers à revenu moyen ne génèrent, à court terme, que 40 cents d'augmentation de la production. Des mesures fiscales visant les personnes à faible revenu entraînent une stimulation de l'économie de 80 cents dans le dollar, parce qu'il y a plus d'argent de dépensé et moins d'argent épargné. C'est ce qu'on appelle des multiplicateurs. En tenant compte des divers types de mesures du budget, et en y ajoutant les effets escomptés des dépenses des provinces et des municipalités, il est estimé que le PIB augmentera, en 2009, de 1,6 % de plus qu'il n'aurait augmenté en l'absence de telles mesures et de 0,2 % de plus en 2010, soit 1,9 % au bout de deux ans. Comme l'hypothèse qui sous tend le budget est un fléchissement de l'économie de 2,7 % en 2009, on voit que le plan ne compense pas tout à fait, cela sans compter le fossé en train de se creuser entre la production réelle et la production potentielle, de l'ordre de 4,5 % du PIB. En somme, si le plan peut aider à atténuer les effets de la récession, il ne saurait suffire, à lui seul, à compenser l'affaissement du secteur privé.

### **Infrastructures et construction domiciliaire : deux axes majeurs du plan**

Le plan d'action comporte surtout des mesures de dépenses, mais aussi des mesures fiscales, notamment une légère réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers. Le *Budget en bref* de 2009 contient une énumération longue de dix pages de toutes les mesures de dépenses envisagées au cours des deux prochaines années. Les mesures qui ont les incidences monétaires les plus fortes concernent les investissements dans les infrastructures, la construction domiciliaire, l'aide aux chômeurs et aux collectivités, ainsi que les allègements fiscaux.

Pour les infrastructures, le gouvernement accorde 12 milliards sur deux ans pour la construction et la réparation de routes, de ponts et de ports. Cela comprend quelque 515 millions pour des projets chez les autochtones, jusqu'à deux milliards pour des réparations, des rénovations et des agrandissements d'établissements collégiaux ou universitaires, 750 millions pour les laboratoires

---

<sup>5</sup> *Le budget en bref de 2009*, p. 27.

<sup>6</sup> *Plan budgétaire 2009*, Annexe 1, Tableau A1.1, p. 268.

et les autres infrastructures de recherche de pointe, 725 millions pour les technologies électroniques.

Le budget fournit 7,8 milliards de dollars pour bâtir des logements de qualité, stimuler la construction et améliorer l'efficacité énergétique. Les mesures comprennent, entre autres, un crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire qui permettra de recevoir jusqu'à 1 350 \$.<sup>7</sup> Le budget prévoit aussi le financement de rénovations énergétiques, des investissements de un milliard pour les réparations de logements sociaux, des investissements de un milliard pour la construction de logements sociaux pour les personnes à faible revenu, les personnes âgées, les personnes handicapées et les autochtones. Ces investissements se feront sur une base de partage des coûts avec les provinces et les municipalités.

En outre, le budget offre aux municipalités 2 milliards de prêts à faible coût pour améliorer les infrastructures liées au logement, comme les égouts et les aqueducs. Il affecte plus de un milliard sur cinq ans pour une agence de développement du sud de l'Ontario. Il accorde un milliard sur deux ans en aide aux collectivités mono-industrielles.

### **Aide aux chômeurs : déficiente**

Pour aider les chômeuses et les chômeurs, le budget prévoit :

- Prolongation de cinq semaines des droits aux prestations pour les deux prochaines années. La durée maximale des prestations pourra atteindre 50 semaines.
- Injection de 500 millions de dollars sur deux ans afin de prolonger les prestations d'assurance-emploi pour les Canadiennes et les Canadiens qui suivent une formation de longue durée.
- Certaines bonifications pour les accords de travail partagé et un meilleur encadrement pour les indemnités de départ en cas de faillite.
- Augmentation de un milliard de dollars sur deux ans du financement de la formation dans le cadre de l'assurance-emploi.
- Injection de 500 millions de dollars sur deux ans pour un fonds de transition et de formation stratégique pour répondre aux besoins particuliers de personnes qui ne sont pas admissibles à la formation dans

---

<sup>7</sup> Crédit d'impôt maximum de 1 127 \$ au Québec pour une dépense de 10 000 \$.

le cadre de l'assurance-emploi, comme les travailleurs autonomes ou les personnes qui sont absentes depuis longtemps du marché du travail.

Ces mesures atténueront quelque peu les difficultés des travailleuses et des travailleurs frappés par la crise. Il convient de saluer l'effort consenti pour la formation. Cela va dans le sens des revendications des organisations syndicales. Maintenant, il faudra voir si les sommes promises seront débloquées rapidement. Des sommes de 116 millions promises dans le budget fédéral de 2007 pour la formation de personnes n'ayant pas droit à l'assurance-emploi ne sont toujours pas versées à Québec parce que l'entente achoppe sur une question de reddition de comptes. Ainsi, il ne faudrait pas attendre des années avant que la part du Québec de l'injection de 500 millions de dollars pour les prestataires qui suivent une formation de longue durée ne lui soit versée. Car les besoins sont énormes. Il y a 800 000 Québécoises et Québécois âgés entre 16 et 65 ans qui se trouvent au niveau le plus bas des compétences en lecture et à qui Emploi-Québec ne peut qu'offrir des formations courtes.

Cela dit, les mesures prises demeurent très en deçà des attentes. Il aurait été souhaitable que le programme d'assurance-emploi soit révisé dans le sens de l'abolition du délai de carence de deux semaines, l'assouplissement des critères d'admission et le relèvement du niveau des prestations. Rien de cela ne se retrouve dans le budget. Un des problèmes les plus graves en ce moment, c'est qu'environ 60 % des travailleuses et des travailleurs ne sont pas admissibles aux prestations du régime. Le budget ne fait rien pour corriger cette situation. C'est particulièrement dramatique en cette période de crise.

### **Des réductions d'impôt inopportunes**

Le budget accorde une réduction d'impôt aux particuliers à compter de janvier 2009 par le biais d'une majoration de 7,5 % du montant personnel de base et des limites des deux premières tranches d'imposition (sur 3). Cela entraîne un manque à gagner de près de deux milliards par année pour le gouvernement, sans donner grand chose aux contribuables.<sup>8</sup> Dans le contexte actuel, ces sommes auraient pu être utilisées à meilleur escient pour relancer l'économie.

### **Mesures fiscales intéressantes pour les personnes à revenu faible ou moyen**

Le budget améliore l'aide aux familles en augmentant le niveau à partir duquel commence à diminuer le supplément de la Prestation nationale pour enfants destinée aux familles à faible revenu, ainsi que de la Prestation fiscale canadienne pour enfants (325 millions).

---

<sup>8</sup> Un couple québécois avec deux enfants et deux revenus totalisant 70 000 \$ épargnera 129 \$ par an.



